



Paris, le 4 mars 2009

## COMMUNIQUE

### **JOURNEE D'ACTION DU 19 MARS** **2009**

## **EMPLOI ET POUVOIR D'ACHAT DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

Le sommet social du 18 février 2009, postérieur à la grande journée d'action du 29 janvier 2009, a instauré un cycle de rencontres bilatérales gouvernement – organisations syndicales. Lundi 23 février, ces rencontres ont commencé entre Eric Woerth, ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique, André Santini, secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique et les responsables syndicaux.

Au cours de celles-ci, le ministre et le secrétaire d'Etat ont réaffirmé leur refus de revenir sur les 30.000 suppressions d'emplois publics prévues pour 2009 et leur refus de rouvrir des négociations salariales.

Chacun a désormais son opinion sur l'approche gouvernementale du pouvoir d'achat des fonctionnaires malgré les « engagements » électoraux.

Mais, le dogme majeur emblématique qui va entraîner la déstabilisation des administrations, comme le montre par exemple le cas de la DGCCRF, réside dans l'affirmation que l'on peut indéfiniment réduire les effectifs. La présentation d'une norme générale de réduction des effectifs, de type non-remplacement d'un départ à la retraite sur 2, se fait indépendamment d'une analyse sérieuse des besoins nécessaires pour assurer les missions sans dégrader la qualité du service public. Les décideurs valorisent l'efficience de notre administration qui peut certes s'accroître mathématiquement en période de baisse des moyens mais au détriment de l'efficacité qui, elle, s'apprécie par rapport aux besoins de protection et de contrôle dans un monde de plus en plus incertain.

La présentation des chutes d'effectifs pour l'année 2009 lors du comité technique central des 10 et 15 décembre 2008 est édifiante. Nous sommes passés d'une baisse d'effectifs de 200 environ par an, à 400 environ. Certaines directions régionales opérationnelles vont voir leurs effectifs fondre à un rythme réel supérieur à 5% par an.

#### **SNCD**

Syndicat National des Cadres des Douanes et Droits Indirects  
2 rue Neuve Saint Pierre 75181 PARIS CEDEX 04

**TEL 01 53 17 84 66**

**Fax 01 53 17 84 83**

**Courriel : [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)**

**Nous savons désormais que ce rythme n'est pas soutenable, sans parler d'un « développement durable » du réseau et de l'organisation de notre administration.**

Chaque jour remonte à la permanence nationale et auprès des instances nationales du SNCD des témoignages sur la quasi-impossibilité pour l'encadrement douanier d'assurer un fonctionnement efficace et serein des services dans un contexte de réduction sans fin de nos moyens.

Je sais que la période est difficile pour chacun, confronté au divorce entre l'approche dogmatique des responsables politiques et la réalité du terrain. Dans ce contexte, il m'apparaît urgent et nécessaire de demander à chacun de se mobiliser (grève ou don pour les douaniers dont le droit de grève est limité afin d'accroître notre capacité à organiser des commissions exécutives thématiques couvrant toutes les missions douanières) **le 19 mars 2009** pour faire comprendre à nos décideurs politiques qu'il faut prendre en compte les contraintes de fonctionnement des structures douanières au service de nos concitoyens et donc mettre un terme aux réductions systématiques d'effectifs.

**Seule une mobilisation massive dans la grève, supérieure à celle du 29 janvier, peut nous permettre d'inverser la tendance.**

**Ensemble le 19 MARS 2009 dans la défense du service public.**

Le président du SNCD,  
Jacques DEFFIEUX